L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 NOVEMBRE 1881. 55me Année.

[illegible], Bonnet & Cie., Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI 25 NOVEMBRE 1881.

La loi agraire en Irlande.

La loi agraire, adoptée par le Parlement anglais sur la proposition du premier ministre, M. Gladstone, est une atteinte directe portée aux droits des propriétaires. Nous ne croyons pas que, depuis le corn bill, la propriété ait eu à subir une pareille dérogation aux lois primordiales qui la constituent. Ce qui s'est fait pour le fermier irlandais sera réclamé un jour par le fermier anglais, et dès lors l'Angleterre, telle qu'elle est constituée aujourd'hui, se modifiera dans le sens de la démocratisation du sol.

Nous nous expliquons, maintenant que nous avons sous les yeux les principales dispositions du "Land Act", la vive opposition qu'il a rencontrée dans la Chambre des Lords, les propriétaires de la plus grande partie du sol de la Grande-Bretagne. L'aristocratie anglaise est fondée sur sa propriété. Toute modification portée aux droits des propriétaires dans un sens restrictif, est un coup porté à cette aristocratie. Dès que l'Etat intervient entre le propriétaire et le fermier, et que cette intervention est reconnue légale, il n'y a pas de limites imposées à la puissance de l'Etat à cet égard, et la constitution actuelle de la propriété peut subir telles modifications qu'il plaira au pouvoir de lui imposer.

Le land bill irlandais constitue un grand pas dans le sens révolutionnaire. L'aristocratie a reçu un premier échec, un premier et solennel avertissement. M. Gladstone, qu'il l'ait voulu ou non, a ouvert la voie, voie désormais et à jamais ouverte, aux aspirations libérales, purement démocratiques du peuple anglais, qui, tout en se soumettant aux privilèges réservés à son aristocratie, n'en déplore pas moins l'effet de ces mêmes privilèges.

Nous allons analyser cette loi que l'Irlande repousse aujourd'hui, entraînée qu'elle est par des idées d'autonomie qui ont succédé aux [illegible] du mouvement primitif et qui entretiennent la crise actuelle : on verra jusqu'à quel point les droits primitifs des propriétaires ont été sacrifiés, escomptés, en quelque sorte, par suite du désir exprimé par le gouvernement anglais de mettre fin à une agitation dangereuse et menaçante. Partant du principe autoritaire qui donne le droit au gouvernement de fixer les relations entre tenanciers et propriétaires, ce même droit peut s'imposer aux relations entre le travail et le capital, et dès lors l'Etat devient tout puissant et le libre arbitre disparaît. Revenons au land bill.

La première disposition de cette loi donne au tenancier le droit à une location à un prix raisonnable, qui doit être fixée par un juge du comté ou un commissaire agraire, à moins qu'elle ne soit réglée à l'amiable entre le propriétaire et le locataire. Une fois ainsi arrêtées, les conditions du loyer ne peuvent être modifiées qu'au bout de quinze ans, et durant toute cette période, le locataire ne peut être évincé sous aucun prétexte.

Ainsi, par cette première disposition du Land Bill, les droits du propriétaire de fixer lui-même le prix du fermage de sa terre lui est enlevé pour être confié à un tiers, un juge ou un commissaire.

La deuxième disposition donne au fermier la faculté de se maintenir dans la propriété qu'il occupe en vertu de l'intervention d'un tiers. Le tenancier ou ses successeurs ont le droit de renouveler le bail aussi longtemps qu'ils rempliront les conditions stipulées par le dit bail.

La troisième disposition établit les obligations imposées au tenancier qui ne pourra détériorer aucune partie de la propriété, ni sous louer, ni ouvrir une maison publique sans l'autorisation du propriétaire qui se réserve l'exploitation des mines, carrières et forêts, et le privilège de la pêche et de la chasse.

La quatrième disposition accorde aux fermiers qui sont arriérés dans le paiement de leur fermage, et dont le loyer ne dépasse pas trente livres sterlings, le privilège de demander, conjointement avec les propriétaires, aux commissaires agraires créés par le Land Bill, une avance de fonds, équivalente à la moitié des arrérages, pourvu que cette somme ne soit pas au-delà d'une année de loyer.

D'après un autre article du Land Bill, le fermier peut vendre son bail, ou faire aux commissaires agraires une demande de fonds pour acheter sa ferme. Pour engager les tenanciers à devenir propriétaires, la commission agraire est autorisée à avancer à ceux qui désirent faire l'acquisition de la ferme qu'ils exploitent, les trois quarts du prix d'achat, le quart à liquider devant être garanti par la propriété en matière d'hypothèque.

Les autres dispositions du Land Bill ont spécialement rapport aux ouvriers. Elles autorisent le propriétaire à reprendre, moyennant certaines compensations, une partie de la ferme pour être transformée en jardins, et en emplacements à bâtir. Le tenancier, de son côté, est autorisé, après en avoir donné avis à son propriétaire, à louer un demi acre de terre à chacun de ses ouvriers, dans une proportion d'un demi acre sur vingt-cinq.

Certes, ces conditions faites aux tenanciers irlandais sont libérales ; elles leur ouvrent la voie à la possession de la propriété qu'ils occupent à titre de loyer. Mais le projet de M. Gladstone, transformé en loi, est venu trop tard. Le désir d'indépendance a pris le dessus sur les intérêts purement matériels, et l'Irlande, entraînée par ses agitateurs, persiste à refuser les dons qui lui viennent de l'Angleterre. Ses dernières dépêches nous ont transmis la proclamation que M. Parnell adresse, de la prison où il est détenu, au peuple irlandais, l'engageant à maintenir cet esprit révolutionnaire qui enflamme toute la population, lui laissant entrevoir, comme prix de ses efforts et de ses souffrances, l'indépendance et l'autonomie de la patrie à une époque peu reculée.

D'après la nature des concessions que l'Angleterre a faites à l'Irlande par le land bill, dont nous venons de donner les principales dispositions, il nous est permis de conclure que les dangers qui résultent de l'insurrection de la Verte Erin sont considérés par les hommes d'Etat de la Grande Bretagne comme étant des plus graves.

C'est au secrétaire, M. Smallwood, que revient l'honneur d'avoir fondé la bourse, c'est, en grande partie, ses efforts qui en ont fait le succès extraordinaire, et il mérite bien les félicitations qu'il a reçues.

Nous prions M. D. E. Murphy, notre bon ami des jours prospères et des jours sombres, d'agréer nos remerciements pour le souvenir qu'il nous a consacré en buvant à l'Abeille, le plus ancien organe, "the oldest paper" de la Louisiane.

L'embarquement du coton pour l'Europe a diminué de 190,000 balles, cette année, comparé à l'année dernière. La diminution est attribuée, en partie, à l'approvisionnement de la consommation dans le pays.

Strangulatus pro republica.

Pendant sa longue agonie, le président Garfield a écrit quelques mots d'une plus grande valeur historique que la lettre qu'il a adressée à sa mère. Un journal du Nord, *The Century*, dit que des millions de personnes liront, pour la première fois, l'intéressant fac simile que le colonel Rockwell, l'ami du Président, lui a communiqué, de quelques mots écrits par ce dernier. Ces quelques mots indiquent que M. Garfield n'ignorait pas la cause de son assassinat.

Le colonel Rockwell adresse au *Century* la lettre suivante :

Washington, D. C. 17 octobre 1881.

A l'éditeur du *Century*,

Cher monsieur,

Le président Garfield a pris la plume ou le crayon, quatre fois, pendant sa dernière maladie. 1. Le lundi, 17 juillet, à midi, j'ai placé, sur sa demande, du papier et un crayon à la portée de sa main. Couché sur le dos, et devant le papier de la main gauche, il a écrit ces mots : *"Strangulatus pro republica."* Je vous envoie le facsimile ; que je vous autorise à publier. Quelle épitaphe plus significative, plus éloquente et plus vraie que celle-là, écrite par lui-même !

2. Le 16 août, il a écrit son nom sur une feuille de papier

3. Immédiatement après, il a signé une demande d'extradition venue du département d'Etat, en me demandant de lui lire ce document, suivant son ancienne habitude.

4. Le 11 août, il a écrit à sa mère, avec un crayon, une lettre, que la Presse a, depuis longtemps, publiée.

Tout à vous,

A. F. Rockwell.

Mesure hygiénique.—La lettre suivante a été adressée aux inspecteurs sanitaires par le président du bureau de santé de la Louisiane.

Vous êtes requis de commencer, dans les 15 jours qui vont suivre, l'inspection des élèves des écoles publiques de votre district, dans le but d'exécuter l'ordonnance du bureau de santé, du 18 mai 1870, portant : qu'aucun enfant ne sera reçu dans les écoles publiques sans un certificat d'un médecin, ou sans donner la preuve de sa vaccination. Le bureau de santé, en tout temps, se charge de pourvoir aux moyens d'une vaccination gratuite, au bureau des inspecteurs sanitaires.

Les Irlandais des Etats-Unis se proposent d'avoir une convention à Chicago, le 30 novembre et le 1er décembre. Les deux membres du Parlement, MM. Healey et O'Connor, y seront présents. On dit qu'elle sera la plus nombreuse qu'on aura vu depuis longtemps.

On sait que ce sont les Irlandais fixés aux Etats-Unis qui fournissent les fonds nécessaires au maintien de l'agitation. Ils ont conservé, dans leur nouvelle patrie, la plus vive affection pour l'ancienne.

La nouvelle voiture dans laquelle M. Mackay se promène dans les rues de Paris a coûté trente mille dollars.

On dit, à Washington, qu'un grand nombre de membres du prochain Congrès ont l'intention, dès le début de la session, d'appeler l'attention du Congrès sur la nécessité de réviser la loi qui crée les banques nationales. Les récentes chûtes de plusieurs de ces banques ont donné lieu à ce mouvement.

Les voitures Herdic ont repris leur course dans la rue des Magasins. Le mulet est le moteur employé.

Le sénateur Kellogg partira, mercredi, pour Washington.

On assure que le recensement sera au complet le mois prochain. Il a coûté $3,630,068. Il exigera une nouvelle dépense d'un demi-million.

On dit qu'il y a encore 53,336,000 boisseaux de grain, ou l'équivalent en farine, dans les Etats de l'Ouest, attendant la demande d'exportation.

Les voleurs de trains de l'Ouest ne touchent jamais un paquet marqué : U. S. M. Ils disent que toutes les forces du gouvernement seraient dirigées contre eux s'ils s'avisaient de mettre la main dessus, tandis que les vols opérés sur de pauvres diables qui inspirent peu de sympathies n'ont pas les mêmes conséquences graves.

S'il faut en croire les prédictions contenues dans l'almanach astrologique de Zadkiel, anglais, pour 1882, nous aurons à déplorer l'assassinat d'un personnage célèbre et des incendies désastreux. Voici ce que dit Zadkiel dans la préface de son ouvrage : Les douze mois qui se sont écoulés depuis que nous nous sommes adressés au public ont été féconds en manifestations de l'influence planétaire. Le chef le plus aristocratique de l'Europe, après avoir échappé à la balle d'un assassin, est, à la fin, tombé victime des nihilistes dans l'année même où nous avions prédit sa dernière année.

Revenant ensuite à ses prédictions pour l'année prochaine, il dit que Vénus et Mercure, au méridien, amélioreront le commerce et l'industrie, mais comme Saturne vient ensuite, le revenu diminuera. La position de Mars à sept degrés cinquante-six minutes de New-York, gouvernant le signe du cancer, indique malheur pour les théâtres et autres places d'amusements, et indique l'incendie d'une grande ville, probablement New-York, vers le 27 ou 29 de décembre. La conjonction d'Uranus et de Mercure sera favorable aux avocats.

L'Association Nationale des Assureurs, (under writers) en session à New York, a divisé les Etats-Unis en cinq districts. Le quatrième district comprend le Mississipi, l'Arkansas, la Louisiane et le Texas. Ses quartiers généraux sont à la Nile-Orléans. Chaque district fixera le prix de la commission allouée aux agents.

Théatre St-Charles.—Nous pouvons encore compter la représentation d'hier soir comme une des plus fructueuses de cette saison pour le Vieux Drury. On dirait que la pièce de Herne, "Hearts of Oak", est appréciée tous les jours davantage, car de jour en jour elle attire plus de monde, en sorte que le succès n'en sera pas épuisé avant la fin de l'engagement de la troupe de Herne, ce qui n'empêchera pas de renouveler le programme de dimanche prochain.

Grand Opera House.—On se porte à la représentation du *World* avec autant d'empressement que le premier jour et l'on commence à regretter qu'il nous quitte si tôt. La distribution des souvenirs programmes n'a pu avoir lieu hier parce qu'ils n'ont pas été reçus à temps pour qu'on pût s'en servir, mais des cartes ont été délivrées en place, et ces cartes pourront être échangées samedi contre les souvenirs-programmes. Ces souvenirs, finement gravés sur des planches d'acier, sont fort élégants et durables. Ils représentent la scène du radeau et valent la peine qu'on se dérange pour aller les prendre en échange des cartes reçues hier.

La troupe d'opéra Comley-Barton, avec Catherine Lewis et John Hawson, chanteront "Olivette" au Grand Opéra House dimanche prochain.

Académie de Musique.—Thomas W. Keene commencera sa semaine d'engagement dimanche prochain en paraissant dans Macbeth.

Théodore Walton, que ses exploits dans le monde du sport ont rendu célèbre en Europe et qui est connu sous le nom de l'Américain parieur, est de retour à New York. Il dit avoir gagné quatre-vingt treize milles livres sterling—ou 465,000 dollars dans les courses en Angleterre. En pariant sur Vauxhall, il a gagné, en trois courses 15,000 livres ; sur Iroquois, à St-Léger, 9,000 livres ; sur une jument de Rothschild, à New-Market, 10,000 livres, et enfin sur les chevaux de Sir John Astley, Legoia et Mordiona, 9,000 livres. Il dit qu'il a agi sous sa propre impulsion, ne pariant contre personne mais faisant ses affaires par l'intermédiaire des book-makers.

Le petit Jules, à sa petite cousine :
—Quel âge as-tu, Henriette ?
—Cinq ans.
—Oh ! cinq ans, cinq ans... D'abord, les femmes se rajeunissent toujours.

A propos du discours que M. Clémenceau a prononcé, le 9 novembre, sur l'expédition de Tunisie.

Avec une précision, avec une vigueur agressive que de fréquentes assurances de modération dissimulaient imparfaitement, M. Clémenceau a reproduit aujourd'hui à la Chambre le discours que M. de Billing avait prononcé dernièrement au cirque Fernando et qu'il "replacé" en ce moment dans le centre de la France. Le diplomate remercié avait signalé parmi les causes déterminantes de l'expédition les affaires du Bone-Guelma, de l'Enfida, du Crédit foncier tunisien et la concession accordée à M. de Sancy : le député intransigeant de Montmartre a répété, après M. de Billing et avec beaucoup plus de talent oratoire, que les affaires de Bone-Guelma, de l'Enfida, du Crédit foncier et de la concession de Sancy fournissaient la clef de l'expédition de Tunisie.

Une garantie de 6 o/o a été accordée à la Compagnie Bone-Guelma par un vote du Parlement pour l'exécution d'une voie ferrée, dont l'utilité ne pouvait pas être et n'a pas été contestée ; cette Compagnie a rétrocédé la concession avec bénéfice : c'est la faute du gouvernement, de M. Ferry et de ses collègues. La même Compagnie a négligé d'acheter le tronçon de Tunis à la Goulette qu'elle aurait pu acquérir pour 2,500,000 fr., et qui a été vendu beaucoup plus cher : encore la faute du gouvernement ! Elle s'est fait assurer le monopole de tous les chemins de fer tunisiens, au détriment de Compagnies étrangères : toujours la faute du gouvernement, qui favorise ce monopole qualifié de monstrueux par M. Clémenceau. Coupable encore le gouvernement et responsable des agissements de la Compagnie marseillaise qui a mis en actions le domaine de l'Enfida et réalisé ainsi de beaux bénéfices ; responsable des opérations du Crédit foncier tunisien ; responsable de l'argent que les autres gagnent ; responsable de tout et du reste.

Nous le répétons : c'est la reproduction du réquisitoire de M. de Billing, réquisitoire à la fois plus habile et plus acerbe dans la bouche de M. Clémenceau, mais tout aussi peu fondé et qui offre une base bien fragile à la demande d'enquête formulée comme conclusion par le député de l'Extrême-Gauche. Et pourquoi cette enquête et contre qui ? Pour prouver qu'il existe une Compagnie Bone-Guelma, une société marseillaise, un Crédit foncier tunisien : mais qui en a jamais douté ? Pour démontrer que ces Compagnies ou Sociétés, comme toutes leurs semblables, se sont livrées à des opérations financières : mais c'était leur droit ; M. Clémenceau a été le premier à le reconnaître. Pour essayer d'établir nous ne savons quel rapprochement, quelle confusion entre nos ministres, nos hommes d'Etat, nos représentants à l'étranger, et des hommes d'affaires plus ou moins scrupuleux : mais M. Clémenceau lui-même n'a pas osé aller jusque-là ! Les meetings intransigeants peuvent supporter que des orateurs sans responsabilité assimilent ceux qui ont la charge et l'honneur du gouvernement à des spéculateurs sans conscience ; ces affirmations ne sauraient se produire dans une Assemblée sérieuse où l'intransigeance elle-même est tenue à une certaine modération de langage, à une certaine retenue dans les attaques.

M. Clémenceau ne pouvant soutenir ni même insinuer que le gouvernement de la France fût complice de nous ne savons quels manieurs d'argent a laissé entendre que ce gouvernement avait été leur dupe, qu'il s'était laissé jouer par les patrons très intéressés du Bone-Guelma, de la Société marseillaise et du Crédit foncier tunisien. L'enquête prouverait cette complicité inconsciente, disons mieux, cette candeur : le mot est de M. Clémenceau.

Nous ignorons quelle réponse sera faite par M. Jules Ferry aux insinuations de M. Clémenceau. Si nous avions l'honneur de porter la parole au nom du gouvernement, nous répondrions hardiment à l'orateur intransigeant et au pays : Oui, il y a eu des spéculations ; oui, les porteurs d'actions du Bone-Guelma, du Crédit foncier tunisien ou de la Société marseillaise ont profité des circonstances pour tirer le meilleur parti de leurs titres. Mais à qui ferez-vous croire que le gouvernement français ait encouragé ces opérations ? A qui ferez-vous admettre que ce gouvernement ait eu d'autres mobiles que l'intérêt national et l'honneur de la patrie ? La conquête de l'Inde par l'Angleterre n'a-t-elle pas coïncidé avec les scandaleuses dilapidations de Warren Hastings ? L'expédition d'Alger n'était-elle pas provoquée par une foule de raisons politiques, militaires, voire financières ? L'expédition de Tunisie est-elle moins nationale, moins légitime, parce qu'elle a coïncidé avec des spéculations que le gouvernement n'avait ni le pouvoir ni le droit d'empêcher ?

Il s'agit bien d'une enquête qui n'apprendrait rien à personne ! Il s'agit de tirer le meilleur parti possible du traité de Kassar-Saïd, des succès que nous avons remportés dans la Régence, du sang que nos soldats y ont versé, de l'influence que nous ont assurée l'initiative de nos nationaux et le patriotisme et la courageuse activité du représentant de la France à Tunis.

Qu'on cherche à régénérer la Régence, à calmer le fanatisme, à prouver à ceux qui nous combattent, parce qu'ils ignorent et nos intentions et nos forces, que nous leur apportons et la paix et la civilisation ; qu'on s'applique à cette œuvre, elle sera plus utile que l'enquête la plus sérieuse, elle vaudra mieux pour la prompte solution de l'affaire tunisienne que le discours le plus éloquent, surtout si ce discours, en dépit des intentions de son auteur, commenté, répandu parmi des populations ignorantes, doit atteindre la patrie elle-même derrière un ministre.

Si le président du Conseil tient ce langage et si la Chambre sait le comprendre, la majorité que nous attendons, la majorité qui existe virtuellement dans l'Assemblée élue il y a deux mois, la majorité qui a bien, elle aussi, un peu de cette clairvoyance et de ce patriotisme dont les intransigeants voudraient se réserver le monopole, la majorité qui ne ferme pas les yeux sur les fautes commises mais qui sait ce qu'exigent et l'honneur et les intérêts de la France, cette majorité-là sera faite demain.

(*Journal des Débats.*)

Au Vatican.

Dans le consistoire secret, qui doit avoir lieu vers la fin de ce mois, et dans lequel sera proclamée la canonisation du bienheureux Labre, le pape pourvoira à la vacance de plusieurs sièges épiscopaux en Italie et à l'étranger.

On assure que Léon XIII profitera de la venue à Rome des membres de l'épiscopat qui doivent prendre part au nombre d'environ 200 à la canonisation, pour les interroger individuellement et avoir leur avis touchant l'éventualité du départ du pape de Rome, et soumettre à leur examen quelques autres questions politico-religieuses importantes.

Dans l'audience qu'il a accordée, avant hier à l'évêque de Nancy, Léon XIII a parlé de la possibilité d'abandonner Rome et des difficultés sur le choix de sa nouvelle résidence.

L'évêque français aurait, dit-on, fait de sérieuses objections au projet du Pontife, lequel aurait fait observer au prélat qu'il ne demandait et ne désirait rien plus que de pouvoir rester au Vatican, mais que dans la crainte d'être obligé de s'éloigner il croyait devoir être prêt à affronter une semblable éventualité.

(*Le Courrier du Soir*, du 9 novembre.)

Musique.—M. Philip Werlein, rue du Canal 135, a acheté tout le stock de musique française de M. et Mme Elie, et a aussi engagé leurs services pour son propre magasin. Il attend d'Europe un autre supplément qui complètera son stock de musique française à la Nouvelle-Orléans. La maison Werlein conserve sa vieille réputation et sera toujours à la disposition de ses clients toute espèce de musique et d'instruments, particulièrement de grands pianos de Chickering pour salons, pianos les plus beaux qui aient jamais été importés ici. On trouve encore dans son établissement les pianos Mathushek qui sont à l'épreuve de l'humidité. Il les vend à des conditions faciles à remplir et les personnes qui ont besoin de quelque chose en fait de musique ou d'instruments sont invitées à visiter son magasin.

☞ Les médecins de notre ville sont unanimes à reconnaître l'efficacité du Malakoff Bitter comme tonique.

—Le Malakoff Bitter gagne chaque jour dans la faveur populaire.

La commission chargée d'alimenter de poissons les rivières de l'Ouest et du Sud, a importé d'Allemagne une grande quantité d'œufs de carpes. La carpe est un poisson délicieux, d'une fécondité extraordinaire, et dans un an ou deux nous en verrons figurer sur le marché de la Nile-Orléans.

Opinion de la Presse de Paris sur le discours de M. Clémenceau.

Le discours de M. Clémenceau, prononcé dans la séance d'avant-hier, était hier l'objet des commentaires de toute la presse.

La *Paix*, organe de l'Elysée, affirme que l'orateur a manqué de logique, en discutant les faits et "qu'au point de vue constitutionnel, la conduite du gouvernement n'est nullement attaquable."

C'est bien là le langage d'un officieux !

La *République française* s'exprime de la manière suivante :

M. Clémenceau nous a ramené à la question tunisienne. Il a reproduit avec beaucoup de vigueur et d'animation la plupart des critiques formulées déjà au cours de la discussion.

On lit dans le *Siècle*, journal opportuniste :

Tout l'intérêt de la séance d'hier est dans le discours de M. Clémenceau. On avait eu l'illusion de croire qu'aucun orateur ne viendrait porter à la tribune parlementaire les accusations de tripotages qui s'étaient produites dans les réunions publiques et dans la presse intransigeante. M. Clémenceau n'a pas reculé devant cette tâche, et il faut reconnaître qu'il s'en est acquitté avec habileté et non sans esprit.

L'Opinion, journal opportuniste, ne peut s'empêcher de dire :

L'impression que produira le discours de M. Clémenceau sera profonde. Nous n'avons pas à faire l'éloge de l'éloquence froide, correcte et parlementaire de M. Clémenceau, de sa logique inflexible, de son argumentation serrée, de sa parole mordante. C'est un honnête homme qui adjure des républicains de reconnaître loyalement leurs erreurs ; c'est un représentant du peuple qui a souci des intérêts sacrés de la France, de l'honneur de la patrie, de la grandeur de la République ; c'est un patriote qui veut enfin qu'au lendemain de l'interpellation, on s'occupe sérieusement des affaires du pays.

M. Henri Maret dit de son côté dans le *Radical* :

Le discours de M. Clémenceau aura un retentissement immense. Lui seul, en notre nom, a su rechercher les véritables origines de la guerre tunisienne, lui seul a mis le doigt dans la plaie, et, tandis que les autres nous parlaient du plus ou moins de couvertures que pouvaient avoir nos soldats, lui, s'élevant à des considérations plus hautes, a dévoilé les causes de cette aventure criminelle où nous ont entraînés des gens qui n'ont qu'à choisir entre ces deux termes : ou être les derniers des misérables, ou être les derniers des imbéciles.

Le *Mot d'Ordre* ne croit pas que l'éloquence de M. Clémenceau fasse voter l'enquête par la Chambre :

Ce remarquable réquisitoire a produit sur la Chambre une vive impression ; ce qui ne veut pas dire qu'elle votera l'enquête réclamée avec tant d'insistance par M. Clémenceau ; ce serait une folie de l'espérer, il y a trop de responsabilités engagées dans l'affaire, trop de complicités à découvrir et à révéler, pour que l'éminent orateur et l'extrême-gauche, dont il est le porte-parole, aient pu se faire un seul instant la moindre illusion.

Le *Citoyen français* trouve que l'enquête demandée par M. Clémenceau est insuffisante :

Il n'a proposé qu'une enquête, dit ce journal. Personnellement, nous n'en avons pas été surpris.

Mais pourquoi demander une seule enquête, alors qu'on accuse si implacablement les auteurs de la guerre tunisienne.

Le *Petit Parisien* se demande, lui aussi, si l'enquête demandée par M. Clémenceau sera votée :

"Une enquête sur l'expédition de Tunisie", telle a été la conclusion de M. Clémenceau, qui a parlé avec toute l'émotion d'un patriote éclairé.

Cette enquête, que la France tout entière réclame, sera-t-elle votée ?

Nous le saurons aujourd'hui.

Voici la conclusion de M. Rochefort dans l'*Intransigeant* :

Dans un état libre, et même despotique, on aurait déjà fait construire tout exprès des potences pour y traîner les auteurs de la sanglante mascarade qu'ils nous ont envoyés jouer à Tunis. La demande d'enquête sur les faits militaires et financiers, dont le scandale est aujourd'hui chand, constitue un minimum qui va permettre de classer définitivement les élus du dernier scrutin.

S'ils la refusent, ce n'est plus le ministère qui sera déshonoré, ce sera la Chambre.

Le *Rappel* prenant le ministère à partie dit en terminant :

Répondre à M. Clémenceau n'était pas plus facile, paraît-il, que de répondre à M. Naquet ou à M. Le Faure. Le ministère a fait voter la remise à aujourd'hui par ses amis. Nous verrons quels arguments M. Ferry aura découverts pour démontrer que lui et ses collègues n'ont pas trompé la Chambre et compromis la situation extérieure de notre pays.

La séance d'avant-hier inspire à l'*Union républicaine* les réflexions suivantes :

Jamais autant qu'hier, notre patriotisme n'a eu tant à souffrir des fautes accumulées par le gouvernement ; jamais nous n'avons mieux compris les périls de toutes sortes auxquels nous exposent les cabinets formés dans l'ombre ; jamais encore ne nous est apparu plus évidente la nécessité de ne point soustraire, fut-ce un jour, les grands intérêts de la nation au contrôle de ses représentants.

Les journaux d'hier soir sont moins explicites. Pendant que les journaux de l'extrême gauche trouvent que l'enquête ne peut être qu'un minimum, le *Temps* affirme que les arguments de M. Clémenceau n'ont pas été décisifs et que ses reproches étaient puérils.

La *Liberté* reconnaît que M. Clémenceau a parlé avec un véritable talent de parole, mais qu'il n'a pas atteint le but qu'il se proposait.

Bien que la *France* affirme que M. Clémenceau n'a pas apporté un seul grief nouveau, elle enregistre ainsi son succès :

L'impression causée par l'orateur n'en a pas été moins considérable ; et des adversaires même manqueraient à la justice impartiale en ne constatant point le grand succès obtenu par le leader de l'extrême gauche.

Le *Télégraphe* veut avant de se prononcer connaître la réponse de M. J. Ferry.

Il n'hésite cependant pas à dire :

Il serait puéril de se dissimuler que le discours de M. Clémenceau,—surtout dans la partie qui concerne le Crédit foncier tunisien et le rôle de M. Léon Renault,—a produit sur la Chambre une certaine impression.

Quant à nous, la lecture des débats sur l'affaire tunisienne nous a clairement démontré que si, comme l'a prétendu M. Clémenceau, les ministres ont été dupes, la majorité ne demande pas mieux que d'être complice.

(*Le Napoléon.*)

☞ Excellente musique et délicatesses consommées, tous les soirs, au Jardin Wenger.

Une correspondance de Vienne, adressée au *Standard*, annonce un événement important. Il paraît qu'en payement de l'indemnité de guerre due à la Russie la Porte céderait à cette puissance la possession de toute l'Arménie. Les négociations financières suivies à Constantinople pour le règlement de l'indemnité de guerre ne seraient qu'un leurre pour occuper l'opinion. Le traité secret cédant l'Arménie à la Russie serait déjà conclu entre le sultan et l'empereur Alexandre III. Ce fait a une grande importance au moment où se préparent des événements en Egypte et où le monde musulman est en fermentation. Le même journal de Londres confirme en effet la nouvelle d'un mouvement sécessionniste en Arabie. Il annonce que le grand-chérif de la Mecque s'est proclamé lui-même calife de l'Islam, et que Midhat Pacha, mis en liberté, est à la tête de l'insurrection.

La même séance décernait célèbre inspire à Paf du *Charivari* un mot de député, tout à fait de circonstance.

—J'ai remplacé le couteau de bois par un battoir de blanchisseuse, puisqu'il s'agit de laver du linge sale.

Du même, un dialogue entre un ministre et son domestique.

—Mais mon cabinet n'est pas nettoyé !
—C'est par égard pour M. le ministre. J'avais peur que la vue d'un balai fût désagréable en ce moment.

Illusions, désappointement, colère.—Les adversaires du gouvernement de la République ont grand besoin de se mettre en frais de philosophie. Après avoir travaillé à souffler le feu pendant les deux mois qui ont séparé les élections législatives de la convocation du Parlement ; après avoir exploité merveilleusement la politique étrangère, à la satisfaction non équivoque de quelques voisins, et traîné dans la boue, avec un admirable dédain du préjugé que l'on appelait jadis patriotisme ceux qui tiennent en main le drapeau de la France, ils espéraient avoir conquis l'opinion. Leur illusion n'a pas survécu à la première séance de la Chambre. Et ce n'est pas seulement à Paris que les adversaires du gouvernement voient le public se désintéresser de leurs bruyantes passes d'armes.

En province, dans les grandes villes plus particulièrement visées par la propagande anarchiste, le vide se fait, paraît-il, autour des tréteaux où des apôtres de sexe différent mais d'une égale compétence cherchent à ameuter les travailleurs honoraires. Aussi, le ton de ceux qui font profession de défendre la liberté, surtout quand personne ne l'attaque, devient-il chaque jour plus aigre. Nos néophytes les plus acharnés à rattraper le temps perdu en insultant les républicains de l'avant-veille, ne pouvant surmonter leur dégoût, vont criant par les rues que l'empire était, auprès du régime actuel, un gouvernement honnête et libéral.

La liberté illimitée de la presse, votée par les odieux réacteurs de l'ancienne Chambre, permet à nos tribuns de déverser sans danger, sur quiconque a le malheur de ne point partager leur avis, les trésors d'indignation et les flots de rhétorique désobligeante qui remplissent leurs belles âmes. Nul n'est assez pur pour affronter le regard de ces politiques distingués. La hideuse réaction triomphe, et l'on peut envoyer un bataillon à Tunis ou songer à protéger la sécurité des Parisiens contre les innocents desseins de quelques aimables récidivistes ennemis du principe de propriété, sans entendre crier à la tyrannie. Et quels raffinements de pudeur politique et financière chez ces défenseurs des libertés publiques ! Ils ne voient partout que concussion, dilapidation, incapacité ou trahison.

La campagne de Tunisie leur semble une nouvelle expédition du Mexique, et tel qui avait peut-être négligé autrefois de protester contre l'affaire Jecker, écoule aujourd'hui, à propos de Tunis, son vieux fonds d'indignation. Mieux vaut tard que jamais.

Le pays un moment fatigué, même troublé, pendant l'interrègne parlementaire par les criailleries, par les lamentations du parti des brouillons et des mécontents quand même, a vite repris tout son sang-froid. Il attend à l'œuvre avec impatience les redresseurs de torts hypothétiques, les matamores du tout ou rien, et il demande un peu de besogne après tant de bruit. La prétention du pays semble, dit-on, indiscrète à quelques-uns.

(*La République Française.*)

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Nous publions deux romans à la fois dans cette édition.

Le journal est envoyé partout aux Etats-Unis, franc de port.

Nous prenons des abonnements à l'édition quotidienne pour un mois, au prix de $1, et des abonnements spéciaux à l'édition du dimanche, à raison de $2 par an. Les abonnés sont servis à domicile.

Le numéro du dimanche se compose invariablement de six pages, grand format, et renferme, deux feuilletons, celui en cours de publication, et un second qui ne paraît que le dimanche.

Abonnement par mois.

On peut s'abonner dans nos bureaux pour un mois seulement, à raison de $1, en renouvelant à la fin de chaque mois, si on le désire. L'abonnement ainsi fractionné s'acquitte bien plus aisément que par trimestre, par semestre ou par année.

Feuilleton du Dimanche.

L'Abeille du dimanche renferme un feuilleton spécial dont les chapitres se succèdent régulièrement tous les dimanches et ne paraissent pas les autres jours de la semaine. Elle contient en outre le feuilleton quotidien en cours de publication.

Tout le monde ayant le temps de lire, le dimanche, notre numéro de ce jour est naturellement plus recherché. Nous nous efforçons donc de le rendre aussi attrayant que possible.

Abonnement à l'Abeille du Dimanche.

Un certain nombre de personnes étant obligées de se priver de la lecture des journaux pendant la semaine, à cause de leurs affaires ou de leurs occupations, nous croyons leur être agréables en prenant des abonnements spéciaux à notre édition du dimanche. Cette édition se compose de six pages, grand format, et renferme, entre deux feuilletons, un choix varié de matières intéressantes. Prix de l'abonnement, $2 par an.

N. B.—Le numéro du dimanche, faisant partie de l'édition quotidienne, ne constitue pas un numéro distinct ; il est seulement plus volumineux et renferme une plus grande quantité de matières.

Décédée, le 23 courant, à minuit, MARIE ELTA CANTRELLE, à l'âge de 15 mois, fille de Dr J. A. Cantrelle et de Lise Edwige Longuille. Les amis et connaissances des familles Cantrelle, Longuille et De Livaudière sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Son corps est exposé à la résidence de son père, rue Royale No 546.

Décédée, hier matin, à 3 heures et demie, à l'âge de 60 ans, MARIANNE CAMBAS, veuve de Louis André, native de Olvy, département de la Meurthe, France. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le convoi mortuaire partira de la résidence du gendre de la défunte, rue Toulouse No 196, entre Dauphine et Bourgogne.

De la part de ses enfants.

Décédée hier matin, à 5 heures 5 minutes, MARIE MARTIN NUNES, à l'âge de 33 ans, native de la Nile-Orléans, Lne, et épouse de Léon Nunes. Ses amis et connaissances, et ceux des familles A. M. Maher et de feu Angie Martin, ainsi que les officiers et membres de la Société Mutuelle et de Bienfaisance du Pélican et ceux du Régiment d'Artillerie d'Orléans, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu de sa dernière résidence, 44 rue Ste Anne, entre Chartres et Royale, cette après-midi à 4 heures.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Décédée jeudi 24 novembre, à 5 heures du matin dame LÉON NUNES, née Marie Martin, et épouse de notre frère Léon Nunes. MM. les officiers et membres sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 4 heures, de sa dernière résidence No 44 rue Ste. Anne.

A. L. TISSOT, Président.
L. HARDELL, Secrétaire.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré pour le repos de l'âme de feu PIERRE SALOY Sr, à l'église St Augustin, VENDREDI, 25 novembre 1881, à 6 1/2 heures du matin. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.
24 nov—2t

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Avis d'élection.—MM. les sociétaires sont notifiés que les élections annuelles auront lieu à l'Asile, le DIMANCHE 27 du courant, de midi à 5 heures du soir. Immédiatement après la fermeture du scrutin, l'assemblée-générale trimestrielle aura lieu et après l'assemblée il sera procédé au dépouillement du scrutin.
Par ordre du Président pro tem.,
J. LEBLANC.
L. SIMON, Secrétaire. 24 nov—3t

Bureau de la Compagnie d'assurances des Pompiers—Nouvelle-Orléans, 24 novembre 1881—Avis est ici donné qu'en vertu de l'article IV de la Charte, l'élection annuelle de dix huit directeurs, pour l'année suivante, aura lieu au bureau de la compagnie, le LUNDI, 5 décembre prochain, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
25 nov—au 5 déc

L'UNION FRANÇAISE. RUE DES REMPARTS.

Bureau de placement.

Le public est prévenu que ce bureau est ouvert au siège de la Société, tous les jours, les dimanches exceptés, de 9 heures du matin à 3 heures P. M.

Les Français en quête de travail sont invités à se faire inscrire. Les personnes de la ville ou de la campagne, ayant besoin de cultivateurs ou d'employés de commerce, sont priés de s'adresser au bureau par correspondance ou autrement. La Société se charge à titre gratuit de toutes les démarches.
23 oct—

Nile-Orléans, 22 novembre 1881.—Les presses de l'Association des Presses à Coton de la Nile-Orléans seront fermées VENDREDI prochain, 25 du courant, en raison de l'anniversaire du Cotton Roller's Association.
J. C. DENIS, Président.
23 nov—3t

AUX FAMILLES.

Le soussigné annonce aux familles qu'il vient de recevoir par le navire ELIOS arrivant de Bordeaux, un assortiment de conserves fines.

Confits d'Oie et de Canard,
Anchois à l'Huile,
Filets d'Anchois à l'huile,
Sardines à l'huile Rodel,
Pâtés truffés, Rodel,
Petits Pois au jambon, Rodel,
Pâtés de Foie d'Oie, Canard et Perdreaux,
Sardines à la tomate,
Sardines aux achards,
Royans aux truffes,
Royans à l'huile,
Maquereaux à l'huile,
Filets de Soles à l'huile,
Thon à l'huile,
Fonds d'Artichauts,
Artichauts entiers,
Asperges,
Champignons de choix,
Petits Pois extra fins,
Olives farcies,
Olives, Capres, Cornichons,
Vinaigre à l'Estragon.

Un grand choix de Vins fins de crû, blanc et rouge.

Par steamer PEMBROKE :
1 caisse Bonbons fins de Paris,
1 caisse Fruits Crystallisés, en boîtes.

Attendu prochainement :
Un lot de 2000 livres Prunes d'Ente, 1er choix, en boîtes de différentes grandeurs, qu'on vendra au gré des acheteurs.

En magasin :
Un grand choix de Conserves alimentaires et Liqueurs, ainsi que les meilleurs Vins de la Californie.

Livraison à domicile, sans frais.

A. N. TOURNÉ,
19 rue Royale.
23 nov—3f

PROFESSEUR.

Un homme d'un âge mûr, ayant une grande expérience de l'enseignement, désirerait trouver une place de professeur soit en ville, soit à la campagne. Il peut enseigner, entre les langues modernes, le français, l'anglais, l'espagnol et l'italien, ainsi que les mathématiques. Il consentirait à aller à la campagne, dans une famille honorable, pour se charger de l'éducation des enfants. Il fournira les références les plus satisfaisantes. S'adresser pour tous les renseignements que l'on voudra obtenir au bureau de "l'Abeille".

Si quelque famille de la campagne voulait utiliser les services du professeur, écrire directement aux éditeurs de "l'Abeille".
24nov—3t VAC

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON
De PITTSBURG, CANNEL et ANTHRACITE.

En morceaux de toutes les grosseurs.
Les ordres seront promptement remplis.
Bureaux : 33 rue Carondelet.
24 nov—3f

EN DÉBARQUEMENT

De la barque Elise, de Bordeaux :
225 barriques Vin Rouge, Château Dillon, Margaux, Pomignac, Montferrand, Cantenac, etc.
775 caisses Château Dillon, Fleiras, St Julien, La Tour Blanche, Sauternes, Château Yquem, etc.
100 caisses Cognac Seignouret Frères.
100 caisses Pois Verts et Champignons.
700 caisses Fruits à l'eau-de-vie.
100 caisses Sardines aux tomates.

Par le vapeur Pembroke, de Liverpool
500 boucauts Guiness Stout, E. et J. Burke.
50 caisses Moutarde anglaise, J. et J. Colman. D. S. F.
75 futailles Cognac, Otard, Dupuy & Cie.

Par la barque Nuevo Mundo.
500 paniers Huile d'Olive Plagniol.
500 caisses Vermouth Neilly, Prat & Cie.

Par le vapeur Mississippi.
300 paniers Chow-Chow, Cross et Blackwell.
20 pipes-octaves Sherry, Jose Pemartin.

Par la barque John Bunyan, de Anvers
25 paniers Gin de Hollande, Aigle Impérial.

A RECEVOIR :
Lait anglo-suisse, Absinthe, Kirsch ; aussi, 1000 paniers de fantaisie de cordiaux assortis "Marie Brizard", pour les fêtes.
A vendre par Schmidt & Ziegler,
20oct—1a f 49 à 55 rue Peters.

F. LIMONGY,
Coin Royale et Bienville.

En débarquement de la barque "Elise" venant de Bordeaux :
35 barriques Vins divers Troyeran Frères.
50 caisses La Croix Blanche. 100 " Vinaigre Cossé.
25 " Absinthe Pernod. 25 " Champignons.
40 " Pois moyens. 3 " Pelures de Truffes.
5 " Truffes.
15 " 1/4 Sardines Lemarchand. 10 " 1/2 Sardines Lemarchand.
20 " Olives. 20 " Cornichons.
5 " farcies. 10 " Filets d'Anchois.
20 caisses Château Kirwan.
50 " Liqueurs assorties, 6 Anisette Marie Brizard.
20 nov—2a 20oct

STEAMER D'ANVERS.

Avis aux Importateurs.

Un steamer chargera à Anvers pour la Nile-Orléans et partira en janvier. Les importateurs, qui voudront faire venir leurs marchandises par cette occasion, sont priés d'en donner avis. Pour de plus amples renseignements s'adresser à Kennedy & Hunter, à Anvers, ou à Forstall, Ross & Clayton, Nile-Orléans.
19nov—7t

ATTENDU

Incessamment par vapeur du Hâvre.
50 Bques Vin Castelmoron.
—Aussi—
Par premiers arrivages de Bordeaux.
400 caisses Sardines 100s/4.
300 caisses Fruits de Cerises à l'eau de vie.
175 barriques Vins rouges et blancs comprenant un choix de vins de famille, et de

Grands Vins de crûs classés.

En Magasin et en Douane.

25 barriques Pape Clément d'origine.
Châteaux—La Lagune, Lalande, Clerc-Milon Dulamon, La Tour, St Estèphe, Vernons et autres.
73 barriques PONTET CANET, Blanquefort, Margaux, Fronsac, Bourg, Montferrand, Haut-Sauternes, etc.
VINS DE CAISSE—Depuis le bon ordinaire jusqu'aux Châteaux Margaux, Lafite, Yquem.
COGNACS—Choix varié, fûts et caisses, bouteilles et "flasks".
Huile d'olive, Petits pois, Champignons, Vermouth, Absinthe et autres liqueurs importées.

Au magasin No 7 rue Decatur.

15,000 bouteilles vins de Bordeaux, Cantelmeau, Montferrand, Bourg, Fronsac, Margaux, Graves, Haut-Sauternes, etc.
VIN DE CALIFORNIE—Claret, Zinfandel, Hock, Muscat, Angelica, etc.
VIEUX WHISKIES—Rye, Bourbon, Scotch, Irish.
CHAMPAGNES—Sherries, Madère, Port, Bière, Vins d'Espagne, Bitters, Vermouth, Rums, &c., &c.

Gros et Détail.

B. TREMOULET,
No. 7 RUE DECATUR, No. 7

A vendre

PLUSIEURS milliers de BRIQUES de seconde main. S'adresser au No 75 rue d'Orléans.
26 nov—3t

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD.
SUCCESSEUR DE
HÉBERT & CIE.
59 Rue de Chartres, coin Bienville

1882 ALMANACHS ET AGENDAS. 1882

Almanachs à Effeuiller,
Chromos riches, Cartonnages dorés, Etc, etc.

Almanachs divers pour 1882, à 20 cts pièce.

Amusant..Astrologique..Bon ton..Agriculture..Drolatique..Badauds..Madame Angot..Bon Catholique..Bon Jardinier..Cultivateur..Chasseur..Cocottes..Chantant..Chansons de Gestes..Chansons de table et de vin..De la Jeune Chanson..Chansons Comiques..De la Vieille Chanson..Chansons pour rire..Chansonnette..Charivari..Cafés spectacle..Devinettes..Calembours..Dames et Demoiselles..De la Danse..De la France Illustrée..De la Cuisine..Cuisinière..De la Gaudriole..Langage des Fleurs..Du Jeu de Billard..Des Songes..De la République Française..Du Voleur..De la Santé..Histoire de France..Des Jeux..Des Jeux de Société..Magicien des Salons..Mère Gigogne..Parisien..Parisienne..Polichinelle..Pour Rire..Scientifique..Tours de Cartes..Messager Boiteux de Strasbourg..&c., &c., &c.

Livres classiques Français et Américains,
En Gros et en Détail.

Registres, Encres noire et à copier, dépôt de la véritable marque Antoine père et fils.

Papiers à lettres Français et Américains.

Enveloppes de tous genres.
Articles pour dessin, Boîtes de compas.
Papier à dessin, et un choix considérable de modèles de dessin.

PAPIERS PEINTS.

La Librairie Française se charge également de faire exécuter les reliures en tous genres ainsi que des registres sur commande.
20nov—

Le magasin de vêtements confectionnés le plus grand et le plus beau de cette ville.
est le
"Popular One Price Clothing Store"
—DE—
MICHEL LION
195, 197 & 199 rue de la Vieille-Levée, coin Ste Anne.

Occasions Exceptionnelles
DANS TOUS LES
DÉPARTEMENTS.

L'attention particulière est appelée sur le
Vaste Assortiment de Vêtements
ELEGANTS POUR
HOMMES,
JEUNES GENS,
GARÇONS
ET ENFANTS.

Vêtements d'Automne et d'Hiver.

Attraits particuliers sous le rapport de la modicité des prix, méritant de fixer l'attention de tous les bons acheteurs.

Notre département des
ARTICLES DE TOILETTE
Surpasse tous ceux vus jusqu'ici. Nouveautés en riche variété d'Echarpes et de Nœuds de Cravate, Mouchoirs de soie, Cols, Manchettes, Anneaux et Epinglettes de Cravates, Ombrelles, Malles et Valises.

Linge de dessous, Bonneterie et Chaussettes à des prix que l'on trouvera très modérés.

—AUSSI—
Un grand assortiment de Chemises du Hâvre B. B. rouges et bleues de $2 à $3 50.

Notre Département de Chapeaux
Comprend les derniers genres de Chapeaux soie, Casimir, Laine et Feutre pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, article dont j'ai l'assortiment le plus considérable de cette ville.

Dans le Département des Vêtements faits sur mesure, j'ai un complet assortiment des derniers modèles en draps anglais et français.

Diagonale et Casimire de Fantaisie.
Garanties données quant à la façon de premier ordre et la coupe parfaite.

Une visite à mon magasin est sollicitée pour examiner les marchandises, afin que les acheteurs et le public en général se persuadent des assertions contenues dans cette annonce.

—CHEZ—
MICHEL LION
195, 197 & 199 rue Vieille-Levée,
COIN STE-ANNE.
12 nov

Bal des Garçons Restaurateurs.—Des soumissions cachetées seront reçues au local de la société des Garçons Restaurateurs, coin Conti et Bourbon, jusqu'à lundi, 27 novembre à 8 heures P. M., pour la vente du restaurant, du bar-room et du vestiaire, chacun séparément, au plus offrant. Le comité se réserve le droit de rejeter ou d'accepter telle ou telle offre qui ne lui garantit satisfaction.
20nov—7t LE COMITÉ.

CHANGEMENT DE LOCAL.

P. L. Cusachs,
Importateur et Droguiste,

a transféré son établissement du No 30 de la rue Royale à la spacieuse

BATISSE BLANCHE,

au coin des rues Canal et Baronne,

Avec un stock entièrement nouveau, frais et complet.

Cet établissement ancien et bien connu, en remerciant ses nombreux amis du patronage libéral qu'ils lui ont accordé dans le passé, espère en mériter la continuation par les facilités plus grandes qu'il a de bien faire, et les articles de qualité supérieure qu'il débitera.
1er sept—6mois PP

Aux Entrepeneurs, Contractants et Propriétaires fonciers en général.

Les membres de l'Union des Couvreurs d'ardoise désirent annoncer, qu'à partir du 28 du courant, le prix pour couvrir en ardoises variera de $7.50 à $9 50 par carré.
JOHN V. SHERLOCK, Président.
Wm S DAVIDSON, Secrétaire.
15nov—

Mme LEONIE GEORGE,
Couturière, Robes, Confections,
Ex-première de Maria Perry et ex-garnisseuse de D. H. Holmes.
293......RUE ROYALE......293
Entre Dumaine et St-Philippe.
13nov—1m

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
Au No 77 de la rue de la DOUANE,
ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

213, 215, 217
VIEILLE LEVEE,
(MAINTENANT DECATUR)
Près Dumaine, est l'endroit où il faut faire vos achats
DE
VETEMENTS
D'AUTOMNE ET
D'HIVER.

Les villes de
NEW YORK,
PHILADELPHIE
ET BALTIMORE
ont été visitées et appelées à fournir au recommandable Magasin de vêtements

D'UN PRIX
DE
C. LAZARD & CO,

Les vêtements les plus désirables et les plus élégants faits dans ces villes.
Les MARCHANDISES ont été choisies avec soin par nous.
Les meilleurs coupeurs ont été employés de façon à assurer

Des mesures exactes et les dernières modes.

ELEGANCE ET DURÉE ont été notre devise dans la manufacture de nos marchandises.
Nous ne nous sommes épargnés aucune peine pour faire de notre stock de

VETEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER
—POUR—
Hommes,
Jeunes Gens,
Garçons,
et Enfants.

Un des meilleurs et des meilleurs marché de ce marché.

Notre département d'ARTICLES DE TOILETTE est complet.
Toutes les dernières nouveautés en

Echarpes, Cravates, Mouchoirs de soie, Cols, Poignets, Boutons, Epinglettes de Cravates, Ombrelles de soie et de coton, Malles, Valises, etc., etc., se trouveront à nos comptoirs à des prix très modérés.

CHEMISES ET LINGE DE DESSOUS
en grande variété et à bas prix.

Notre département de Chapeaux est unique et ne peut être surpassé en cette ville. Chapeaux élégants de soie, de laine et de feutre, pour hommes, garçons et enfants, à meilleur marché que partout ailleurs.
Nous avons en magasin un

Assortiment complet
des genres les plus nouveaux en
Articles de laine,
comprenant des casimires de fantaisie, DIAGONALS importés et DRAPS (Broad.) ETOFFES A GILETS, etc., spécialement choisies pour nos clients.

Tous ordres promptement et soigneusement exécutés et satisfaction assurée.

Vêtements de CAOUTCHOUC simples et de fantaisie toujours en magasin.

VENEZ UN, VENEZ TOUS
AUX NOS
213, 215, ET 217
De la rue Vieille Levée,
Vous y aurez la valeur de votre argent.
22 oct—3m

CHANGEMENT DE LOCAL
C. DUHAMEL,
OPTICIEN,
ANNONCE respectueusement au public qu'il a transféré son magasin du No 111 de la rue du Canal au
No 14 RUE DE CHARTRES.
4nov—3m PP

Entrepôt de Tapis et de Toiles-Cirées.
ELKIN & CIE,
100..RUE DU CANAL..100
Reçoivent des nouveautés en tapis
AXMINSTER,
MOQUETTE,
VELOURS
et BRUXELLES,
Ayant des bordures se mariant avec ce qu'on désire.
DEVANTS DE CHEMINÉE ET TAPIS ORIENTAUX.
TAPIS DE BRUXELLES,
à soixante-quinze sous la yarde et au-dessus.
TOILES CIRÉES
et Linoleum pour Planchers.
Rideaux et Etoffes à Rideaux,
Dessins nouveaux et élégants en dentelle antique
SOIES CRUES
de qualités et genres divers.
Stores de Fenêtre,
Blancs, Cremoisis, Ecrus, Hollands.
Stores à dessins transparents.
Stores à dessins Opaques.
NATTES
COCO, NAPIER ET CANTON.
Grande variété de Franges nouvelles
18sept—

AVIS.

Les prix les plus élevés seront payés pour des meubles d'occasion de tous genres. S'adresser à [illegible]
31déc— Lost [illegible]

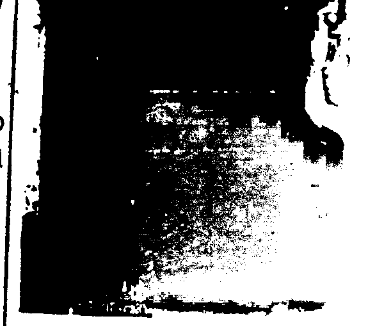

Pianos Pleyel
FABRIQUÉS PAR
PLEYEL, WOLFF & CIE.,
DE PARIS.
Vendus exclusivement par :
Louis Grunewald
127 RUE DU CANAL ET 18 RUE BARONNE.

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.
Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.
Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.
Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
21 sept—1an

NOUVEAUTES PARISIENNES
GRAND JOUR D'OUVERTURE
CHEZ
D. H. HOLMES
15 Bourbon. 155 Canal. 14 Dauphine
Jeudi, 10 novembre 1881.
Les acheteurs sont invités à venir admirer le magnifique étalage de
CHAPEAUX, COSTUMES
ET
Linge de dessus d'hiver
Des derniers genres et des meilleures fabriques.
6 nov—2m

FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie,
Horlogers, bijoutiers,
51 rue Royale,
Coin Bienville,
Nile-Orléans,
BIJOUTERIE
ET MONTURE DE
DIAMANTS.
DIAMANTS.
N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
7sept 81 1an MeVD

Gelpi & Viosca,
SUCCESSEURS DE PABLO GELPI
253 RUE DECATUR.
MAISON ÉTABLIE EN 1836.
MARCHANDS D'ÉPICERIES en général et IMPORTATEURS de toutes sortes de VINS D'ESPAGNE, surtout de la célèbre marque ST-VINCENT recommandée aux malades par les médecins.
13oct—6m—Dim Mer Ven.

Aux Planteurs-Sucriers.
ACIDE MURIATIQUE, 18 degrés, 3 c. la livre. Acide sulfurique, 66 degrés, 3 c. la livre,
DE E. GRASSELLI & CIE,
à vendre par
R. T. HILL,
20 nov—3m. 175 & 177 rue Girod.

Chambres meublées ou non meublées.
Avec ou sans pension.
Les demoiselles Duchamp offrent à louer des chambres meublées ou non meublées, avec ou sans pension, rue d'Orléans No 16, encoignure Royale.
3 nov—1m

Demande d'emploi.
Un excellent comptable, ayant plusieurs heures d'inoccupation le soir, désirerait les consacrer à la tenue des livres de quelques maisons de commerce. S'adresser, par lettre, aux initiales P. T., aux bureaux de ce journal.
26 oct—1 m.

On demande
DES JEUNES FILLES pour leur apprendre à faire les cigares à la machine. Travail léger, propre, facile à apprendre et bien rétribué. S'adresser à la New Orleans Cigar Factory, 107 et 109 rue Remparts.
11oct—

A Vendre.
500 sacs CHICKEN FEED (riz cassé) à vendre par
Thompson Rice Mill,
59 et 61 RUE PETERS, entre Cons et Bienville.
5oct—2m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE,
A. Brousseau's Son,
17.....RUE DE CHARTRES.....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
26oct—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiana.
POUR LE 24 NOVEMBRE — CLASSE No 279
Tirage de 4 heures P. M.

78	36	8	16	14	3	52	71	1	70	61	42

[illegible] Ce 24 novembre 1881 [illegible]
LOUIS [illegible]
J. A. A. [illegible]